



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Programme
hydrologique
international

IHP/IC-XXII/10
Paris, le 1^{er} juin 2016
Original anglais

Programme hydrologique international

22^e session du Conseil intergouvernemental
(Paris, 13-17 juin 2016)

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

MISE EN ŒUVRE DES RÉOLUTIONS ET AUTRES RECOMMANDATIONS ADOPTÉES À LA 21^e SESSION DU CONSEIL INTERGOUVERNEMENTAL DU PHI

Résumé

Ce document présente un résumé des activités entreprises en juin 2016 pour mettre en œuvre les résolutions adoptées à la 21^e session du Conseil intergouvernemental du PHI.

Action attendue du Conseil : le Conseil souhaitera peut-être exprimer son point de vue et son évaluation de l'exécution de chacune des résolutions adoptées à la 21^e session du Conseil intergouvernemental du PHI, et faire connaître ses commentaires.

RÉSOLUTION XXI-1 : Soutien financier au Programme hydrologique international

« **Demande** au Secrétariat du PHI de (i) travailler en étroite collaboration avec la direction de l'UNESCO afin de garantir que les priorités budgétaires énoncées par les organes de gouvernance de l'UNESCO sont en adéquation avec les ressources humaines allouées au PHI ; (ii) soumettre au Bureau du PHI lors de sa 52^e session un document d'information sur la situation en matière de dotation du personnel, notamment dans les bureaux régionaux, et sur les postes nécessaires à la réussite de ses objectifs. »

RÉSULTATS / ACTIONS ENTREPRISES

1. Le budget total alloué par la 38^e Conférence générale s'élevait à 13,9 millions de dollars des États-Unis, soit une augmentation d'environ 10 % par rapport au budget ordinaire (12,8 millions de dollars).

2. Actuellement, la situation en matière de dotation du personnel au sein de la Division est la suivante :

Recrutement sur poste existant :

- M. Siegfried Demuth, responsable de la Section des systèmes hydrologiques et de la rareté de l'eau (SC/HYD/HSS), ayant pris sa retraite (fin septembre 2015) au niveau P5, M. Abou Amani a été recruté à compter de janvier 2016 ;
- Un spécialiste de programme de niveau P4 a été recruté à la Section des systèmes d'eaux souterraines et des établissements humains (SC/HYD/GSS) : M. Alexandros Makarigakis a débuté en février 2016 ;
- Suite à l'affectation de M. Miguel Doria au Bureau de l'UNESCO à Montevideo, un spécialiste de programme de niveau P3 a été recruté à la Section de l'écohydrologie, de la qualité de l'eau et de l'éducation relative à l'eau (SC/HYD/EQE). M. Youssef Filali-Meknassi a débuté en février 2016 ;
- Un spécialiste de programme associé à la Communication scientifique de niveau P2 est en cours de recrutement à la Section SC/HYD/EQE ;

Mutations :

- Un spécialiste de programme adjoint de niveau P2 a été muté à la Section SC/HYD/EQE de la Division des politiques scientifiques et du renforcement des capacités (SC/PCB) : Madame Nicole Webley ;
- Un poste P1/P2 a été transféré de la Division des sciences écologiques et des sciences de la terre (SC/EES) à la Section SC/HYD/HSS, afin de couvrir le poste du Programme Jeunes professionnels (YPP) : madame Gift a été recrutée et a débuté en mai 2016 ;
- Un poste de secrétaire de niveau G3, madame Sandrine Baron, a été transféré à la Division SC/EES ;
- Madame Natasha Lazic, assistante de spécialiste de programme de niveau G3, a été mutée à la Section SC/HYD/EQE.

Nouveau poste :

- Un nouveau poste de Responsable de la Section SC/HYD/EQE de niveau P5 a été créé et est en cours de recrutement.

Suppression de postes :

- Le poste de niveau G5 d'assistante du chef de section de madame Georgette Gobina a été supprimé après son départ à la retraite (fin février 2016).

3. Dans les Bureaux hors Siège, la Division des sciences de l'eau fournit 16 postes d'administrateurs et d'administrateurs nationaux en Afrique (en couvrant entre 5 % et 70 % de leur salaire), 7 postes dans les États arabes (en finançant entre 23 % et 60 % des salaires), 13 postes en Asie Pacifique (en finançant entre 7 % et 55 % des salaires de ces postes), 9 postes en Amérique latine et Caraïbes (couvrant entre 26 % et 80 % des coûts associés au poste) et 2 postes en Europe et Amérique du Nord (33 % des coûts associés au poste). Parmi ces postes, 4 sont couverts en totalité par les fonds attribués aux RE relatifs à

l'eau et concernent des hydrologues régionaux, dont 3 sont de niveau P5 (Jakarta, Rio, Nairobi) et 1 de niveau P4 (Montevideo). Ce budget est employé pour couvrir partiellement un total de 47 postes, à comparer aux 26 postes de l'exercice biennal 2014-2015.

4. En résumé, après une étroite concertation avec la direction, d'un total de 12 postes pris en charge par le budget ordinaire au Siège (sept cadres et cinq emplois généraux) HYD emploie actuellement 16 postes en tout, généralement de grade supérieur (12 cadres et 4 emplois généraux). En outre, il y a une affectation au titre d'un projet et deux détachements (un venant du Japon et l'autre de K-Water (Corée). Au niveau régional, le nombre d'hydrologues régionaux a été maintenu (quatre postes au total situés à Nairobi, à Jakarta, au Caire et dans la région Amérique latine et Caraïbes). La plupart d'entre eux travaillent à temps partiel sur le PHI. Des fonctionnaires supplémentaires dans les unités hors Siège sont maintenant financés par le budget ordinaire pour appuyer les programmes sur l'eau, ce qui permet au PHI d'avoir une couverture géographique plus étendue. Ainsi, cette situation a amélioré la capacité à mener à bien le PHI, mais elle est toujours insuffisante pour répondre à toutes les demandes des États.

5. La situation en matière de personnel au Siège, au sein des deux autres Divisions du Secteur des sciences exactes et naturelles, est la suivante : Division des sciences écologiques et des sciences de la terre (SC/EES) : 14 postes de programme ordinaire, un sur les comptes des frais généraux des fonds en dépôts (FITOCA), deux nominations au titre d'un projet, un détachement et un expert associé (AEX) pour un total de 19 postes ; Division des politiques scientifiques et du renforcement des capacités (SC/PCB) : 20 postes de programme ordinaire, 5 nominations au titre d'un projet, un poste de programme extrabudgétaire (EXB) pour un total de 26 postes.

RÉSOLUTION XXI-2 : Mise en œuvre d'une stratégie de communication et d'information

« **Demande** au Secrétariat de développer et de mettre en œuvre, en concertation avec le Comité pour l'information et la communication, une stratégie de communication et d'information conforme à la stratégie générale de communication de l'UNESCO.

- Les groupes cibles de cet effort d'information sont en premier lieu les acteurs concernés des gouvernements,
- des institutions scientifiques, du secteur privé, des ONG et du grand public en mettant particulièrement l'accent sur la jeunesse.
- Le but de cet effort d'information est de développer la reconnaissance du public, de consolider l'engagement du PHI et d'autres acteurs au travers d'une communication collaborative, et de renforcer la diffusion des messages du PHI et leur pertinence face aux défis concrets grandissants ;
- Parmi les moyens employés pour atteindre ce but, il faut inclure l'usage des médias sociaux et un site Internet sur le PHI et sa stratégie plus accessible et adapté à l'utilisateur. »

RÉSULTATS / ACTIONS ENTREPRISES

6. Le Secrétariat a poursuivi la mise en œuvre de la Stratégie de communication et d'information telle qu'elle est décrite dans le document IHP/IC-XXII/6 sur les développements institutionnels à l'UNESCO, au point 4.9.

RÉSOLUTION XXI-3 : Proposition d'initiative sur les grands fleuves du monde (WLRI)

« **Demande** au Secrétariat général d'appuyer le PHI dans la mise en place et l'exécution de l'Initiative et de rapporter à la 22^e session du Conseil intergouvernemental du PHI les progrès effectués sur ce point ;

Décide que la 23^e session du Conseil intergouvernemental du PHI examinera les résultats de cette initiative et envisagera son intégration dans le plan de travail du PHI à l'issue de la session mentionnée ci-dessus. »

RÉSULTATS / ACTIONS ENTREPRISES

7. La première réunion du groupe de travail de l'Initiative sur les grands fleuves du monde (WLRI) s'est tenue à Vienne les 25 et 26 juin 2015. La réunion a discuté des connaissances de base nécessaires à une évaluation holistique scientifique du statut des WLR et à la promotion de leur gestion intégrée et durable. Les participants se sont répartis en quatre groupes thématiques : Hydrologie et hydraulique, Transport des sédiments et morphodynamique, Qualité de l'eau et écologie et Gestion des rivières et socioéconomie. La réunion a nommé M. Helmut Habersack, titulaire de la chaire de l'UNESCO pour la recherche et la gestion intégrée des fleuves, coordonnateur WLRI. Des coordonnateurs thématiques ont également été nommés : M. Francis Chiew, Hydrologie et hydraulique ; M. Edgardo Latrubesse, Transport des sédiments et morphodynamique, M. Marnik Vanclooster, Qualité de l'eau et écologie ; et madame Luna Bharati, Gestion des rivières et socioéconomie. La deuxième réunion du groupe de travail WLRI est prévue pour les 27 et 28 juin 2016, à Vienne, en Autriche.

RÉSOLUTION XXI-4 : Proposition pour la mise en place de Centres relatifs à l'eau sous les auspices de l'UNESCO (Catégorie 2)

« **Demande** l'appui du Secrétariat pour préparer la documentation nécessaire, qui sera soumise aux organes de gouvernance de l'UNESCO en vue de la création de centres conformément à la stratégie PHI concernant les centres UNESCO des catégorie 2 relatifs à l'eau et à la stratégie complète intégrée pour les instituts et centres de catégorie 2 (document 37 C/18 Partie I et annexes), telles qu'elles ont été approuvées par la 37^e session de la Conférence générale (37 C/résolution 93). »

RÉSULTATS / ACTIONS ENTREPRISES

8. La 21^e session du Conseil PHI a approuvé les propositions suivantes concernant les centres relatifs à l'eau de catégorie 2 :

- Le Centre régional africain d'écohydrologie (ARCE), à Addis Abeba (Éthiopie) ;
- le laboratoire central de suivi de la qualité de l'environnement (CLEQM), à El-Qanater (Égypte) ;
- le centre de gestion intégrée et pluridisciplinaire des ressources en eau de l'Université Aristote de Thessalonique (Grèce) ;
- le Centre de recherche sur l'eau de l'Institut du Koweït pour la recherche scientifique, à Koweït City ;
- le centre international pour la gestion intégrée des bassins versants et des ressources biologiques dans les régions arides et semi-arides, à Téhéran (République islamique d'Iran) ; et
- le Centre régional de recherche sur l'eau (RWRC) à l'Institut de technologie de l'information (COMSATS) d'Abbottabad (Pakistan).

9. Le Secrétariat a entrepris les missions d'enquêtes nécessaires à l'évaluation de la faisabilité de chacun des centres. Les études de faisabilité ont montré que les centres pourraient apporter une contribution à l'UNESCO et au PHI et que leur mise en place serait conforme à la stratégie complète intégrée pour les instituts et centres de catégorie 2, sous les auspices de l'UNESCO, telle qu'elle a été approuvée par la Conférence générale dans le

document 37 C/Résolution 93. Il a aussi pu être constaté que chacun des gouvernements hôtes avait montré son engagement à soutenir le centre proposé et la capacité à mener à bien des activités prévues.

10. Lors de la 197^e session du Conseil exécutif (septembre 2015), la Directrice générale a présenté son rapport sur l'évaluation de la faisabilité de la mise en place des centres relatifs à l'eau en projet. Le Conseil exécutif a approuvé l'ensemble des six centres, et a recommandé que la Conférence générale, lors de sa 38^e session, approuve les centres et autorise la Directrice générale à signer les accords correspondants. La 38^e CG a approuvé la mise en place de l'ensemble des six centres proposés et a autorisé la Directrice générale à signer les accords correspondants. Le Secrétariat du PHI a informé les centres de la décision de la Conférence générale.

RÉSOLUTION XXI-5 : Proposition pour la mise en place de l'Institut international UNESCO-HIDROEX pour l'éducation, le renforcement des capacités et la recherche appliquée comme Institut de l'UNESCO de catégorie 1.

« **Après examen de la proposition, approuve** les composantes du programme relatives à la mise en place de l'Institut international UNESCO-HIDROEX pour l'éducation, le renforcement des capacités et la recherche appliquée à l'eau dans l'État du Minas Gerais de la République fédérale du Brésil comme Institut UNESCO de catégorie 1 ;

Demande l'appui du réseau hydrologique de l'UNESCO en collaboration avec le gouvernement du Brésil et le Secrétariat de l'UNESCO afin de définir plus précisément les composantes institutionnelles de la proposition et de préparer les documents nécessaires qui seront soumis aux organes de gouvernance de l'UNESCO en vue de la création de l'Institut, conformément aux principes et lignes directrices concernant la mise en place et le fonctionnement des instituts et centres UNESCO de catégorie 1 (33 C/19) ».

RÉSULTATS / ACTIONS ENTREPRISES

11. Le Secrétariat a fourni à Hidroex des informations sur la procédure visant à mettre en place un Institut/centre de catégorie 1 (document 33 C/19 sur les instituts de catégorie 1). Aucune autre communication n'a été reçue.

RÉSOLUTION XXI-6 : L'eau dans le Programme de Développement de l'après 2015 et les Objectifs de développement durable

« **Invite** le Secrétariat PHI à coopérer dans le cadre d'ONU-Eau, avec les autres organes des Nations Unies pertinents, comme la FAO, l'UNEP, ONU-Habitat, l'OMS et l'OMM, en vue de maintenir et renforcer davantage la cohésion et la cohérence avec le système des Nations Unies sur le développement d'indicateurs potentiels et du suivi des futurs ODD sur l'eau et les systèmes sanitaires.

Demande au Secrétariat du PHI de faciliter et soutenir les consultations des comités nationaux du PHI sur le rôle de l'eau dans le cadre des ODD pour l'après 2015, en se centrant tout particulièrement sur la sécurité de l'eau. »

RÉSULTATS / ACTIONS ENTREPRISES

12. Plusieurs activités ont été exécutées au cours de la période 2014-2015 au Siège, dans les bureaux hors Siège et par le réseau hydrologique de l'UNESCO afin de faciliter et soutenir le rôle de l'eau et son suivi dans le cadre de l'après 2015, en mettant l'accent tout particulièrement sur la sécurité de l'eau. Certaines de ces activités sont présentées ci-dessous (de plus amples détails se trouvent dans le SISTER : <http://sister.hq.int.unesco.org/>).

13. Lors de la troisième Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe (WCDRR), qui s'est tenue en mars 2015 à Sendai, au Japon, le PHI a organisé une session de travail sur la gestion intégrée des ressources en eau (IWRM) en collaboration avec l'Organisation météorologique mondiale (OMM). Cette session a contribué à présenter l'IWRM comme facteur sous-jacent de renforcement de la résilience face aux catastrophes liées à l'eau.

14. Une déclaration a été publiée au WWF7 (7^e Forum mondial de l'eau) en 2015 pour soutenir la mise en place d'un ODD sur le Programme 2030 spécifiquement consacré à l'eau. Au WWF7, en Corée, le PHI, les centres relatifs à l'eau et les chaires, ainsi que les comités nationaux étaient responsables de l'organisation de 30 sessions thématiques, 8 sessions sur les processus scientifiques et technologiques, 5 sessions sur les processus régionaux, 10 événements parallèles et 3 sessions spéciales sur : (a) l'eau potable pour tous en quantité suffisante ; (b) l'adaptation au changement : gérer les risques et l'incertitude pour la résilience et la préparation aux catastrophes ; (d) assurer la qualité de l'eau sur terre comme sur mer ; (e) une mise en œuvre SMART de l'IWRM ; (f) la coopération pour réduire les conflits et améliorer la gestion transfrontalière de l'eau ; (g) les cultures de l'eau, la justice et l'équité en matière d'eau; et (h) la consolidation de l'éducation et du renforcement des capacités. Tous ces événements ont contribué à renforcer l'interface sciences-politique et à promouvoir la sécurité de l'eau à l'échelle locale, nationale, régionale et internationale. Le PHI-UNESCO et le WWAP ont également contribué à ces événements.

15. En septembre 2015, les chefs d'État du monde entier se sont réunis à New York pour adopter le Programme de développement durable 2030, un « plan d'action pour les peuples, la planète et la prospérité », constitué de 17 Objectifs de développement durable (ODD) et 169 cibles. Le Programme 2030 inclut un objectif consacré à l'eau (ODD 6) qui se propose de « garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ». En plus de cet objectif, beaucoup d'autres concernent l'eau, et notamment l'objectif 11, cible 5, qui évoque l'impact des catastrophes liées à l'eau.

16. Lors de la COP 21, qui s'est tenue en décembre 2015 à Paris (France), le PHI a organisé 13 événements avec la participation de 25 CC2 et chaires, au cours desquelles l'application du Programme 2030 a été discutée.

17. Le PHI a soutenu le processus général de mise en place des cibles et des indicateurs pour la mise en œuvre et le suivi de l'ODD 6 sur l'eau et l'assainissement, et il a développé une méthode de suivi de l'indicateur 6.5.2 pour la coopération internationale sur les ressources en eau transfrontalières en collaboration avec l'UNECE. Le WWAP a apporté une assistance technique à ONU-Eau concernant le suivi d'IWRM et la décomposition des indicateurs de l'ODD 6 au sein du cadre du GEMI (Suivi intégré des cibles des ODD relatives à l'eau et à l'assainissement). Il convient de noter que le Centre international sur les ressources en eau et les changements planétaires, un centre de l'UNESCO de catégorie 2 collaborant avec les programmes relatifs à l'eau et le réseau de l'UNEP, du PHI-UNESCO et de l'OMM, contribue au Programme 2030 et aux ODD en élaborant une base de données sur la qualité de l'eau et des produits permettant d'évaluer la qualité de l'eau dans le monde, ainsi que des indicateurs permettant la prise de décision dans le domaine de la gestion et des politiques de l'eau.

18. Un certain nombre d'activités se sont déroulées au niveau régional. En Afrique par exemple, le PHI a été l'un des organisateurs de la 5^e Semaine africaine de l'eau, au cours de laquelle plusieurs sessions ont été organisées, notamment une session sur le sous-thème Eau et gestion des risques de catastrophe, consacrée à l'amélioration de l'évaluation des quantités pour une meilleure gestion, et une autre sur les problèmes de qualité de l'eau. De la même manière, le PHI-UNESCO a joué un rôle actif lors du 1^{er} Forum africain sur l'eau qui s'est déroulé en juin 2014 à Ouagadougou (Burkina Faso).

RÉSOLUTION XXI-7 : Suivi des Objectifs de développement durable et du Programme de l'après 2015

« **Demande** au Secrétariat du PHI d'identifier et de développer scientifiquement des indicateurs fiables et des systèmes d'information qui appuieront la mise en œuvre et le suivi des objectifs liés à l'eau »

RÉSULTATS / ACTIONS ENTREPRISES

19. L'UNESCO a soutenu le processus général de définition des cibles et des indicateurs pour l'application et le suivi de l'ODD 6 sur l'eau et l'assainissement, et a développé avec l'UNECE une méthode de suivi de l'indicateur 6.5.2 concernant la Coopération internationale sur les ressources en eau transfrontalières. Le WWAP a apporté une assistance technique à ONU-Eau concernant le suivi d'IWRM et la décomposition des indicateurs de l'ODD 6 dans le cadre du GEMI (Suivi intégré des cibles des ODD relatives à l'eau et à l'assainissement). Il convient de noter que le Centre international sur les ressources en eau et les changements planétaires, un centre de l'UNESCO de catégorie 2 collaborant avec les programmes pour l'eau et le réseau de l'UNEP, du PHI-UNESCO et de l'OMM, contribue au Programme 2030 et aux ODD en élaborant une base de données sur la qualité de l'eau et des produits permettant d'évaluer la qualité de l'eau dans le monde, ainsi que des indicateurs permettant la prise de décision dans le domaine de la gestion et des politiques de l'eau.

20. Afin de répondre aux besoins de suivi de l'ODD 6 relatif à l'eau et à l'assainissement, une initiative interinstitutions a été mise en place en 2014 sous l'égide de l'ONU-Eau. L'objectif de l'initiative baptisée « Suivi intégré de l'eau et de l'assainissement relatif aux cibles ODD » (GEMI) est de développer une méthode de suivi cohérente. Le comité de pilotage du GEMI est composé de sept agences des Nations Unies dont le travail est coordonné par ONU-Eau. L'UNESCO est l'un des sept membres du Comité de pilotage de cette initiative, avec l'UNEP, ONU-Habitat, l'OMS, la FAO, l'UNICEF et l'OMM.

21. Six pays preuves de concept (POC) se sont portés volontaires pour tester des méthodes de suivi des cibles 6.1, 6.4, 6.5 et 6.6 développées par les agences mentionnées ci-dessus, afin d'ajuster ces méthodes avant de les lancer à l'échelle mondiale. Trois réunions de mise en place se sont tenues jusqu'à présent, à Dakar, au Sénégal (25-26 avril 2016), à Amman, en Jordanie (22-23 mai) et à Lima, au Pérou (30-31 mai 2016), tandis qu'une autre est prévue dans quelques jours à Kampala, en Ouganda (16-17 juin 2016). L'UNESCO a dirigé en concertation avec ONU-Habitat l'atelier de mise en place en Jordanie, où les méthodes ont été discutées de façon productive et une feuille de route/calendrier a été préparé indiquant la marche à suivre pour les tester. L'UNESCO sera l'agence des Nations Unies responsable lors de la réunion de mise en place de la GEMI prévue pour septembre 2016 aux Pays Bas.

RÉSOLUTION XXI-8 : Examen et suivi des programmes du PHI

« **Invite** le Groupe de travail pour la mise en œuvre de PHI-VIII à suggérer un cadre visant à employer des feuilles de route pour les activités de programme, notamment des recommandations destinées aux institutions principales, aux chaires et aux centres qui seront responsables de la coordination de parties spécifiques de PHI-VIII, ainsi qu'à présenter le projet de cadre à la 22^e session du Conseil du PHI. »

RÉSULTATS / ACTIONS ENTREPRISES

22. Lors de la 52^e session du Bureau du PHI, il a été indiqué que les programmes transversaux du PHI (FRIEND et HELP) et les programmes associés (GRAPHIC, G-WADI, IFI, IDI, ISARM, MAR, JIHP, PCCP, UWMP, WHYMAP et IIWQ) ont été assignés à des

thèmes spécifiques du PHI-VIII au cours de l'élaboration du 38 C/5. Ce choix renforce les liens entre les résultats escomptés et les objectifs du PHI, et le C/4 et les ODD, évitant ainsi une dispersion des éléments du plan de travail. De surcroît, cette structure peut être mise à profit pour informer les réexamens périodiques des programmes. La suggestion d'un cadre visant à utiliser des feuilles de route s'appuierait sur une disponibilité des ressources extrabudgétaires.

23. Lors de sa 53^e session, le Bureau a cherché à s'informer des progrès accomplis dans le développement d'un cadre (méthodes) d'évaluation des programmes PHI et de leur évaluation concrète, en vue de sa contribution à la 22^e session du Conseil PHI. Pour le premier, le Secrétariat a demandé l'appui du service d'évaluation et d'audit et a développé un cadre transmis comme document de référence [IHP/IGC-XXII/Ref.4.](#) au Conseil pour approbation. Une évaluation réelle des programmes n'a pas été possible du fait d'un manque de ressources humaines.